

Une gouvernance collégiale pour l'Association des Directeurs Immobiliers

Paris, le 2 septembre 2025_ L'Association des Directeurs Immobiliers (ADI) adopte une présidence collégiale. Une décision qui s'inscrit dans une volonté de continuité, de cohésion et d'engagement collectif au service des enjeux stratégiques portés par l'ADI.

À l'issue du dernier Conseil d'administration (CA), qui s'est tenu le 2 septembre, les administrateurs de l'ADI ont mandaté les membres du Bureau pour qu'ils assurent une présidence collégiale de l'ADI.

Cette décision fait suite au changement de fonction du Président de l'Association, Frédéric Goupil de Bouillé, qui poursuit dorénavant sa carrière dans un Groupe de services immobiliers. En parallèle, Frédéric Goupil de Bouillé poursuivra son mandat d'administrateur au sein du CA et du bureau.

Cette décision traduit une volonté de continuité, de cohésion et d'engagement collectif au service des enjeux stratégiques portés par l'ADI. Elle laisse le temps aux administrateurs de l'ADI qui le souhaiteront de se constituer candidat à la présidence de l'Association.

Zoom sur... les membres du bureau

La composition du Bureau, émanation du Conseil d'administration et organe dirigeant de l'ADI, est la suivante :

Jérôme Arnaud - Head of group real estate d'Alstom
Xavier Fécamp - Directeur des actifs et développement d'Hermès
Frédéric Goupil de Bouillé - Senior Directeur de Colliers
Pauline Koch - CEO et fondatrice de Sitowie
Olivier Maigron - Global head of Real Estate and Workplace de Sanofi
Gaëlle Salaün - Directrice de l'Immobilier d'EDF

Gilles Allard est invité permanent en tant que Président d'honneur de l'ADI.

« Je salue la décision du conseil d'administration d'acter une présidence collégiale. Ce mandat permet à l'ADI de poursuivre ses actions et de préparer l'avenir », indique Frédéric Goupil de Bouillé, administrateur de l'ADI.

Les administrateurs de l'ADI saluent la décision de Frédéric Goupil de Bouillé de se mettre en retrait de la gouvernance, tout en restant actif dans l'association. Ils tiennent également à souligner le travail remarquable et l'engagement personnel de Frédéric Goupil de Bouillé depuis 2022.

À propos de l'ADI

L'Association des Directeurs Immobiliers (ADI) regroupe les directeurs et responsables immobiliers des entreprises publiques et privées françaises. Elle compte aujourd'hui plus de 400 adhérents, et consolide une force représentative de plus de 322 millions de mètres carrés, soit le tiers du parc immobilier des entreprises situées en France. Au sein du secteur immobilier, l'ADI représente la profession auprès des institutions, des médias et du grand public. Elle se fixe comme ligne directrice d'accompagner les directeurs immobiliers pour qu'ils puissent exercer efficacement et de façon influente leur métier.

L'ADI a 4 missions essentielles :

- . être une plateforme d'échange et d'information des professionnels de l'immobilier ;
- . faire la promotion du métier de directeur immobilier ;
- . assurer la défense des intérêts immobiliers des entreprises ;
- . produire une base documentaire de savoirs à destination des professionnels.

www.adi-france.fr

Contact presse

Morgane Isella
01 43 80 95 96 / 06 60 74 65 56